



« Choix d'option des futur·e·s élèves de 5GT, 2023-2024 »

Bruxelles, le 23 mars 2023

Chers Parents,
Madame, Monsieur,
Chers/Chères futur·e·s élèves de cinquième année,

Le moment est venu pour nous de vous inviter d'une part à confirmer ou non l'inscription de votre enfant au Lycée pour l'année scolaire 2023-2024, d'autre part à rentrer le choix de la grille d'option du troisième degré.

Pourriez-vous **compléter le formulaire d'inscription et de choix d'option** pour le **lundi 27 mars 2023 au plus tard ?**

Vous accéderez à ce formulaire en ligne **en cliquant sur le lien suivant :**

[Formulaire d'inscription et de choix d'option 5GT](#) .

Nous insistons pour que chaque élève inscrive **deux** choix. Si le premier ne réunit pas 10 élèves, il ne sera pas organisé, et l'élève sera inscrit dans son deuxième choix.

Si un des deux choix est ARDEX, nous vous demandons d'inscrire un troisième choix.

Le Conseil de Classe de juin entérinera le choix de l'option ou invitera à faire un nouveau choix sur base des résultats obtenus.

Sur notre site www.assumpta.be, vous trouverez un dossier explicatif sur les grilles de cours et les options que nous organisons au troisième degré au Lycée. Votre enfant aura eu cette information lors d'une séance animée par la direction et les professeurs d'options. Nous vous invitons aussi à le consulter sur l'Intradesk de Smartschool (Dossier Options). Si des questions subsistent, n'hésitez pas à contacter les professeurs via la messagerie Smartschool.

Il est important de vous informer que le choix d'option ne pourra pas être modifié en cours d'année et, comme le prévoit la sanction des études, qu'il est obligatoire de conserver la même grille horaire durant les 2 années du troisième degré du secondaire. Au lycée, cette obligation concerne aussi les activités au choix (Espagnol 2h, Français 2h, Mathématique +2h, Physique +1h, Histoire de l'art 2h).

Le choix d'option doit donc avoir fait l'objet d'une mûre réflexion.

Nous attirons votre attention sur le fait que la réinscription et la remise du choix d'option entraînent votre adhésion aux projets éducatif, pédagogique et d'établissement, ainsi qu'au règlement général des études et au règlement d'ordre intérieur du Lycée, consultables sur notre site.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, chers/chères élèves, en notre total dévouement.

C. Brognon
Directeur adjoint

M-L. Vanesse
Directrice